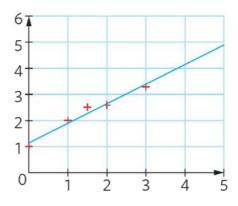
Exercices 15, 16 et 18 page 74.

15 Une série statistique à deux variables est représentée par le nuage de points ci-contre.

Un ajustement affine de y en x a été tracé sur le graphique. À l'aide de cet ajustement affine, par lecture graphique :



- a) interpoler la valeur de y lorsque x = 2,5;
- **b)** extrapoler la valeur de y lorsque x = 5.
 - On admet que la droite de régression de y en x de l'exercice 15 a pour équation y = 0.75 x + 1.155.
 - a) Interpoler la valeur de y lorsque x = 2,5;
 - **b)** Extrapoler la valeur de y lorsque x = 5.
 - Extrapoler la valeur de y lorsque x = 8.

On étudie la part versée par les organismes complémentaires dans la consommation de soins et biens médicaux (CSBM) pour les médicaments de 2011 à 2020.

Année	2011	2012	2013	2014	2015
Rang	1	2	3	4	5
Part %	15,6	15,3	14,8	14,2	13,5
Année	2016	2017	2018	2019	2020
Rang	6	7	8	9	10
Part %	13,3	12,9	12,9	12,9	12,2

Source : DREES

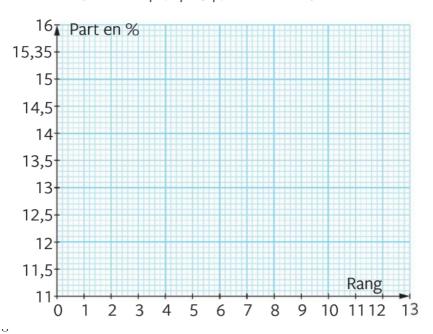
On note x_i les années et y_i les parts en % .

- Saisir ces données. Sur calculatrice, les années x_i en liste 1 et les parts en % y_i en liste 2.
- a) Représenter le nuage de points M_i (x_i ; y_i) à la calculatrice.



Un ajustement affine semble-t-il justifié ?

- **2. a)** Déterminer l'équation de la droite d'ajustement \mathfrak{D} de y en x par la méthode des moindres carrés, sous la forme y = ax + b. On donnera le coefficient a arrondi à 0,01 près et b arrondi à l'unité.
- b) Interpréter le coefficient b.
- **3.** On réalise le changement de variable x' = x 2010, donnant le rang de l'année depuis 2011.
- On peut entrer les rangs dans une liste 3.
- a) Placer les points M_i (x_i' ; y_i) dans le repère ci-dessous.



b) Déterminer l'équation de la droite de régression \mathfrak{D}' de y en x' sous la forme y = m x' + p, où m est arrondi à 0,01 près et p à 0,1 près.

Comparer a et m.

- c) Interpréter le coefficient p.
- 4. a) Tracer la droite D' dans le repère ci-dessus.
- b) Suivant cet ajustement, extrapoler la part versée par les organismes complémentaires dans la CSBM pour les médicaments en 2023.